

Programme de formation

Se situer dans le paysage institutionnel en tant qu'association

But de la formation

- Savoir élaborer un état des lieux de la relation associations/État et collectivités territoriales à partir des situations des participant·es
- Comprendre les évolutions de l'État et des collectivités territoriales, et leurs effets dans la relation aux associations
- Interagir, coopérer, négocier, s'adapter, se défendre... : savoir occuper les marges de manoeuvres dont disposent les associations

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Madame Agnès EBENE

Référent pédagogique : Madame Agnès EBENE

Référent handicap : Madame Agnès EBENE

Type de public

Dirigeant.e.s, bénévoles, salarié.e.s d'associations

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

- Formateurs expérimentés
- Salle de formation : tableau blanc ou paperboard
- Supports papiers et numériques
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur

Sanction de la formation

A la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participant.e.s. Les critères utilisés seront l'acquisition d'outils et les applications concrètes envisagées. Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation. Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires et les formateur.ice.s.

Méthodes pédagogiques

Les apports théoriques sont complétés par des exercices pratiques (cas pratiques et mise en application ou mise en situation). Sont prévus des temps collectifs, mais aussi des temps individuels pour répondre aux besoins de chaque personne. Travail coopératif et partage de ressources. Approche interactive (parfois ludique) pour l'appropriation des notions.

Durée

21 heures (3 jours).

Programme

Journée 1 :

- Introduction, présentation du programme et des participant-es, identifier les besoins et questions.
- Apport théorique sur l'État et son fonctionnement, ses compétences et son organisation, ses services, avec outil d'appropriation
- En mode interactif entre théorie et pratique : Cartographie des relations et l'environnement de son association : différencier les différents statuts des acteurs / déterminer la nature et les formes de relations (conventions, contrats, subventions, marché public, prestation...)

Journée 2 :

- Apport sous forme de frise de l'évolution du droit associatif, histoire, organisation et représentation
- Approfondissement d'apports sur l'Etat, les collectivités territoriales, leurs compétences et leur organisation aux différentes échelles, les interlocuteurs, repères historiques, réformes récentes
- Cas pratiques à partir des situations des participant-es et compléments théoriques sur deux axes :
 - les formes de partenariat entre associations et collectivités territoriales, les financements, les conditions d'accès
 - les formes de partenariat entre associations et services d'État, les financements, les conditions d'accès
 - Applications pour chaque association présente (feuille de route)

Journée 3 :

- Exercices de mises en situation sur la nature et la qualité des relations : négocier, s'allier, se soutenir, coopérer ou exécuter... comprendre les jeux de pouvoir et de légitimité.
- L'effectivité des droits, les leviers de recours, les modalités
- Ressources et orientations : les lieux pour s'informer et connaître les droits qui concernent les associations, pour être accompagné-e, pour bénéficier d'une aide juridique
- Bilan de la formation.

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur

tarif par jour par personne

350€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

Entre 1 et 6 mois

Date de mise à jour

01/07/2025

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViASSO Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Agnès, notre référente Handicap au 07 57 18 98 85 ou par mail contact@viasso-occitanie-formation.org